

# Congé du bailleur en matière de location meublée

Modèle de lettre donné à titre indicatif, destiné à vous aider à rédiger votre propre courrier : il est de votre responsabilité de vérifier qu'il correspond bien à votre situation. Pour toute information complémentaire consultez l'ADIL du Tarn.

## Références :

- (1) Pour les baux meublés à usage d'habitation principale du locataire conclus ou renouvelés depuis le 20 janvier 2005. Article L. 632-1 du Code de la construction et de l'habitation (loi 2005-32 du 18 janvier 2005).  
(2) Notamment l'inexécution par le locataire de l'un des obligations lui incombant.

## Coordonnées du bailleur

## Coordonnées du locataire

A.....  
Le .....

## Lettre recommandée avec accusé réception

Objet :  
Congé

Madame, Monsieur,

En vertu du contrat de location conclu le ..... nous vous notifions congé pour la date du ....., date à laquelle vous devez avoir libéré les lieux, m'avoir rendu les clés et satisfait à l'établissement de l'état des lieux de sortie.

Le congé est motivé<sup>(1)</sup> :

- par notre intention à reprendre le logement,
- par notre intention de vendre le logement,
- par un motif légitime et sérieux<sup>(2)</sup> (*indiquer lequel*): .....

Le délai de préavis est de 3 mois.

Nous vous proposons d'établir l'état des lieux de sortie à la fin du préavis et de procéder à la remise des clés ce jour là.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer, l'expression de notre considération distinguée.

**Signature**